

POLOGNE



Source : "GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-Ogre"

Date de mise à jour : 4 décembre 2009

Données générales

Superficie : 311.904 km²

Capitale : Varsovie

Monnaie : Zloty (PLN)

Langue : Polonais

**Population : 38,17 millions d'habitants
(61,5% urbaine)**

Démographie :

Croissance démographique : -0,04%

Age moyen : 37,3 ans

Tranches d'âges :

- 0-14 ans : 15,5% de la population
- 15-64 ans : 71,1% de la population
- 65 ans et plus : 13,3% de la population

Infrastructures :

Réseau routier : 383 000 km

Réseau ferré : 19 800 km



Source : "GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-Ogre"

Données politiques

Type de régime :

Nature du régime : Présidentiel

Dernières élections : Elections parlementaires

Prochaines élections : Elections présidentielles en 2010

Les dirigeants :

Président : Lech KACZYNSKI, depuis 2005

Premier Ministre : Donald TUSK, depuis 2007

Durée des mandats : 5 ans pour le Président, 4 ans pour les députés, 4 ans pour les sénateurs

Données économiques en 2008

Principaux indicateurs par pays

Indicateurs	Pologne	France
PIB	362,1 Mds EUR	1 950 Mds EUR
Dette publique en % du PIB	51% (09T2)	68,1%
PIB par habitant	9 479 EUR	30 400 EUR
Taux de croissance	+1,1% (09T2)	0,4%
Taux d'inflation	+4% (09M09)	2,8%
Taux de chômage	8,2% (09M09)	8%

Sources: Office National des Statistiques, Banque Nationale de Pologne, Eurostat, INSEE

Situation économique et financière du pays

Malgré un fort ralentissement de son économie, la Pologne devrait être le seul Etat membre de l'Union européenne à afficher une croissance positive de son PIB en 2009. Pour autant, elle doit faire face à une détérioration de ses finances publiques, qui va s'aggraver en 2010 avec un déficit public prévisionnel de 7% de son PIB. Elle compte avant tout sur une accélération des privatisations pour financer ses déficits. Elle a dû revoir son calendrier cible d'adoption de l'euro.

La Pologne traverse mieux la crise que la moyenne européenne en 2009

La situation de la Pologne a été marquée ces deux dernières années par une conjoncture économique particulièrement favorable avec une croissance élevée (6,2% en 2006, 6,7% en 2007), portée par la demande interne et les investissements, caractéristique d'un pays en phase de rattrapage : le PIB de la Pologne se situait encore à moins de 56,4% de la moyenne communautaire en 2007. Le ralentissement de l'économie s'est fait sentir dès 2008 avec une croissance de 4,8%.

En 2009, la conjoncture se dégrade, mais la croissance de la Pologne sur l'année restera positive : au second trimestre elle a été de 1,1% en glissement annuel, la Pologne se trouvant être le seul Etat membre de l'Union européenne à afficher une croissance positive. Sur l'année, le gouvernement prévoit 0,9%, et 1,2% pour 2010. Le différentiel de croissance entre la Pologne et la moyenne de l'Union européenne s'est accru, passant de 4 points de pourcentage en 2008 à 4,8 en 2009.

Le commerce extérieur polonais

S'agissant des échanges, sur les sept premiers mois de l'année, la Pologne accuse une forte baisse de ses importations (-30%) et une moindre diminution de ses exportations (-22,5%), qui ont été soutenues par la dépréciation de la devise nationale face à l'euro. Mais, l'économie polonaise, qui présente un taux d'ouverture commerciale de 71% du PIB, est moins sujette aux aléas externes que celle des autres pays de la région, plus dépendante des échanges extérieurs : la Slovaquie 148%, la République Tchèque 131%, la Hongrie 139%.

Le chômage

Le taux de chômage, en baisse régulière depuis 2004, est reparti à la hausse passant de 9,5% en décembre 2008 à 10,8% en août, selon l'office statistique national (8,2% en juillet selon Eurostat qui retient la méthodologie de l'OIT). Le gouvernement prévoit que le chômage attendra 12,5% à la fin de l'année, et 12,8% en 2010.

L'inflation

L'inflation reste l'une des plus fortes de l'Union européenne et de la région. Après un minimum de 3,2% en janvier 2009, elle a depuis été en augmentation constante pour atteindre +4,5% en juillet. En août, l'inflation polonaise a légèrement décéléré à +4,3%, très au dessus de la moyenne de l'Union européenne fixée à 0,6%. Une baisse est attendue en 2010.

Politiques fiscale et économique du pays

Réaction à la crise : pas de plan de relance, soutien à la consommation et aux investissements des PME, accélération des projets financés sur fonds européens, train de mesures sociales

Un plan de stabilité et de soutien à la croissance a été adopté fin 2008, dont le montant est évalué par le gouvernement à 81 Mds PLN (18,4 Mds EUR), sans réel impact budgétaire. Pour l'essentiel, il prévoit des mesures fiscales devant stimuler la consommation, des mesures de soutien aux investissements des PME (fonds de garantie, recapitalisation de la banque pour l'Economie Nationale équivalent de la CDC et d'Oséo, avantages fiscaux) et une accélération des déboursements des fonds européens (assouplissement des procédures, augmentation des avances sur projets, accélération des projets d'infrastructures, augmentation de 10 à 20 Mds EUR des volumes de projets financés en 2009 sur les fonds européens). Il n'est pas question à ce jour de mise en œuvre de mesures de soutien sectorielles.

Un nouveau train de mesures a été adopté fin juillet. Il prévoit d'une part un assouplissement du code du travail pour les entreprises en difficulté. Celles qui ont enregistré une réduction de leur chiffre d'affaires d'au moins 25% sur 3 mois consécutifs après le 1^{er} juillet 2008 pourront notamment bénéficier de mesures de flexibilité concernant le régime et les horaires du travail et d'aides publiques. En contrepartie, des mesures à caractère social sont prévues: un meilleur encadrement des contrats à durée déterminée avec une limitation de durée à 2 ans maximum, ainsi qu'un dispositif d'aide aux demandeurs d'emplois faisant face à des remboursements d'emprunts immobiliers.

La baisse des taux directeurs est interrompue et la volatilité du zloty reste forte

Depuis novembre 2008 un cycle de réduction des taux a été engagé par la banque centrale, le taux principal passant de 6% à 3,5% en juin 2009. L'inflation paraissant contenue, il s'agissait alors de soutenir la croissance. Les tensions inflationnistes restant fortes, ce cycle baissier a été interrompu. Quant à la devise nationale, le zloty, elle fait preuve d'une forte volatilité. Après un cycle de dépréciation face à l'euro, attendu par les exportateurs qui lui a fait perdre plus de 50% de sa valeur entre juillet 2008 et février 2009, elle s'est depuis réappréciée de 20%.

Depuis septembre toutefois, le zloty a subi une évolution erratique, subissant à la fois le contrecoup de l'annonce d'un déficit public élevé en 2010, d'analyses critiques des agences de notation quant à l'évolution de ses finances publiques et des tensions persistantes dans la région du fait notamment de la situation en Lettonie.

La détérioration des finances publiques oblige le gouvernement à reporter la date cible d'adoption de l'euro

Aidée par une conjoncture favorable, la Pologne était parvenue ramener son déficit public à 2% du PIB en 2007. En 2008, le déficit public a dérapé à 3,9% du PIB en raison à la fois du ralentissement de l'économie en fin d'année et d'une politique fiscale pro-cyclique dans les années de forte croissance. En 2009, le gouvernement, malgré un effort de consolidation budgétaire de 20 Mds PLN soit 1,45% du PIB, n'a pu contenir la dégradation de son déficit et a dû adopter un budget rectificatif augmentant en cours d'année le déficit de près de 50% par rapport à la loi de finances initiale pour le porter à 27 Mds PLN (6,6 Mds EUR).

Une procédure pour déficit public excessif a été engagée contre la Pologne par l'Union européenne. La dégradation de ses finances publiques a eu pour conséquence une baisse de sa notation par Standard & Poors à A- début août.

Le projet de budget 2010 prévoit un doublement du déficit budgétaire qui passera à 52 Mds PLN (12,7 Mds EUR). Le déficit public atteindrait 7% du PIB. L'objectif est de contenir la dette publique en deçà de 55% du PIB, alors qu'à la fin de l'année elle devrait être déjà supérieure à 50% (contre 45,9% en 2008 et 44,9% en 2007). On relèvera que le gouvernement a une obligation légale de présenter un budget à l'équilibre lorsque la dette publique atteint 55% du PIB : c'est une contrainte forte, alors qu'en 2010 et 2011 la Pologne aura des échéances électorales importantes.

Dans ce contexte de détérioration des finances publiques, le gouvernement a dû renoncer à la date cible de 2012 pour l'adoption de l'euro. Tout en réaffirmant la priorité qu'il accorde à ce dossier, il ne donne toutefois plus de date cible, précisant seulement que le zloty n'entrera dans le MCE2 que quand il aura la certitude de ne pas y rester plus de la durée minimale de deux ans. 2014 ou 2015 sont évoquées comme dates possibles par les observateurs.

La Pologne compte sur les privatisations pour financer ses déficits

Réticente pour l'instant à user de l'instrument fiscal, la Pologne prévoit des recettes supplémentaires en 2009 et 2010, des privatisations pour financer ses déficits. 37 Mds PLN (8,8 Mds EUR) sont attendus sur la période, dont 25 Mds PLN en 2010. Les principales privatisations concerneront les secteurs énergétiques (raffineurs et électriciens), financier (la première banque de Pologne, BKO BP où l'Etat est encore majoritaire), minier, ainsi que la bourse de Varsovie. Au moins deux entreprises à capitaux français ont déclaré leur intérêt : NYSE Euronext pour la bourse, et GDF Suez pour l'électricien Enéa.

Accords politiques, juridiques et multilatéraux

Parallèlement à sa politique de coopération avec les organisations politiques et militaires de l'Occident (admission comme observateur de l'UEO en 1993, admission à l'OTAN le 12 mars 1999), la Pologne est membre, ou demeure dans des liens étroits, avec de nombreuses institutions internationales à vocation économique.

La Pologne est membre de l'OMC depuis la création de cette organisation en 1995. Elle adhère également à l'OCDE depuis 1996 et fait partie des Etats membres de l'Union Européenne depuis 2004.

Source : Service économique de l'Ambassade de France

Commerce extérieur

Importations en 2008 : 139,3 Mds EUR
Exportations en 2008 : 114,6 Mds EUR

Poids de la France dans les importations du pays : 4,8% des importations polonaises

Etat des lieux du commerce extérieur

Les échanges commerciaux entre la France et la Pologne

En 2008, la Pologne a été le premier partenaire commercial de la France en Europe centrale en 2008 avec environ un tiers du total des exportations vers la zone. Elle a été notre 11^{ème} client mondial (1,67% de nos exportations) et notre 13^{ème} fournisseur (1,37% de nos importations).

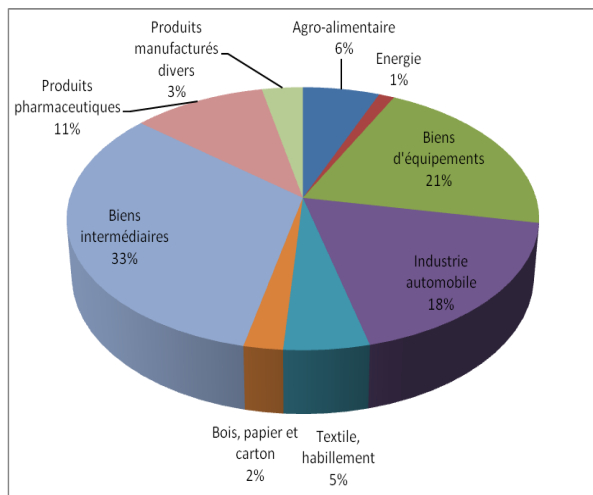
Les échanges commerciaux franco-polonais ont progressé de 12,8% en 2008 pour s'élever à 13,2 Mds EUR. La France a réalisé un excédent commercial de 235 M EUR : le 7^{ème} au sein de l'UE27, mais en baisse de 73% sur un an malgré une croissance annuelle de nos exportations vers la Pologne nettement plus forte que vers l'ensemble du monde (+14,7% en 2007 et +5,4% en 2008 vis-à-vis de la Pologne, contre respectivement +2,5% et +1,8% pour l'ensemble du monde).

Pour autant, nos parts de marché ont tendance à s'éroder. Si en 2008, la France était toujours le 5^{ème} fournisseur de la Pologne, sa part de marché accusait une baisse par rapport à 2007 : 4,7% contre 5,1%, derrière l'Allemagne (22,8%, baisse de 1,3 point), la Russie (9,9%, hausse de 1,2 point), la Chine (8,1%, hausse de 1 point) et l'Italie (6,4%, baisse de 0,5 point).

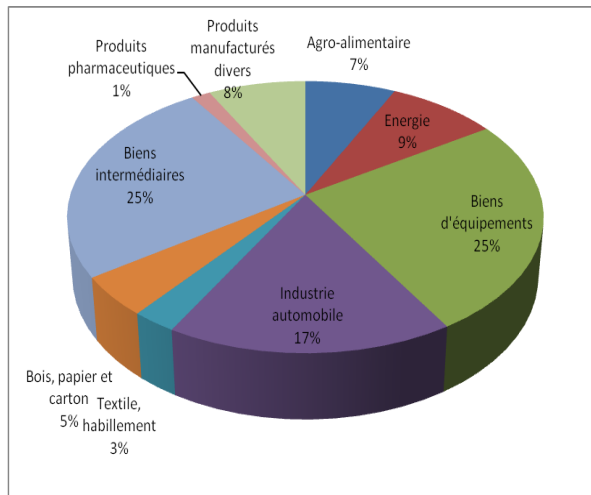
La dépréciation de la devise polonaise vis-à-vis de l'euro de 30% en moyenne durant le 2nd semestre 2008, a eu pour conséquence une diminution de la compétitivité des exportations de la France et de nos principaux concurrents de la zone euro qui ont tous vu leur part de marché régresser (Allemagne, Italie, Pays-Bas,...).

En 2008 la France était le second client de la Pologne avec une part de marché de 6,2% en légère augmentation (6,1% en 2007), derrière l'Allemagne (25% contre 25,9% en 2007) qui reste de loin le premier client de la Pologne, et devant l'Italie (6% contre 6,6% en 2007).

Exportations françaises vers la Pologne



Importations françaises depuis la Pologne



Source : Douanes françaises

Les secteurs porteurs

L'économie polonaise est caractérisée par sa diversification qui lui a d'ailleurs permis de résister à la crise. Il n'y existe pas de secteur économique nettement dominant en Pologne : les services financiers pèsent pour 20% dans la décomposition du PIB, le commerce, les transports et les télécoms pour 27%, l'industrie et l'énergie pour 23%, les autres activités de services pour 17%, et l'agriculture et la pêche pour 4,5%. La construction représentait 8% de la composition du PIB polonais en 2008. En 2009, le ralentissement sensible de la construction dans le secteur de l'immobilier a été compensé par le lancement de grands projets d'infrastructures sur financements européens : en conséquence, le secteur du BTP a globalement pu résister.

L'EURO 2012 de football

L'organisation de l'EURO 2012 ouvre des opportunités intéressantes dans de nombreux domaines : notamment transports, BTP, nouvelles technologies, télécommunications, hôtellerie, tourisme.

Source : Service économique de l'Ambassade de France

Les investissements

Stocks d'IDE entrants en Pologne

Mds EUR	
2004	10,2
2005	8,3
2006	15,8
2007	16,6
2008	11,1

Source : Banque Nationale

La France, un investisseur majeur en Pologne

La France continue d'être un investisseur majeur sur le marché polonais, tant en flux annuels qu'en stock d'investissements. La France a été le second investisseur direct étranger en 2007, dernier bilan détaillé connu, derrière l'Allemagne : sur un flux d'IDE de 16,6 Mds EUR, la part de la France a été de 1,8 Md EUR, soit 10,7% du total, tandis que la part de l'Allemagne s'élevait à 2,8 milliards EUR, soit 17,1%. Suivaient les Pays-Bas (10,5%), le Luxembourg (6,1%), l'Autriche (5,5%), les Etats-Unis (5%), la Suède (4,9%) le Royaume-Uni (3,7%). Encore convient-il de préciser que les IDE provenant des Pays-Bas ou du Luxembourg financent souvent des investissements d'entreprises d'autres nationalités.

En cinq ans, le stock d'IDE a plus que doublé : il était de 46 Mds EUR en 2002, fin 2007 il s'élevait à 111 Mds EUR. Selon le bilan provisoire 2008, le flux d'IDE a été en baisse sensible l'année dernière à 11 Mds EUR, ce qui porterait le stock d'IDE à fin 2008 à 122 Mds EUR.

Le stock des investissements détenus par des opérateurs économiques français était de 14 Mds EUR fin 2007 en flux directs, et sans doute aujourd'hui plus proche de 20 Mds EUR en comptant les investissements ayant transité par des pays tiers. Ces chiffres placent la France, en termes de stocks, parmi les tout premiers investisseurs avec l'Allemagne, les Etats-Unis et les Pays-Bas.

Les plus grandes entreprises françaises, tous secteurs confondus, sont présentes, souvent à des positions de pointe dans leurs spécialités (grande distribution, pneumatiques, pharmacie, équipement automobile, ciment, construction, infrastructures, télécommunications, cosmétiques). Les investissements français en Pologne ont été multipliés par plus de 5 entre 1999 et 2008 et l'on recense environ 800 sociétés polonaises à participation française, qui représentent 200 000 emplois directs et 550 000 emplois induits. La France doit sa place parmi les premiers investisseurs étrangers à la participation particulièrement active de ses grands groupes aux privatisations des années 1995-2002, dont elle a su remarquablement tirer parti, à l'instar par exemple de la prise de contrôle par France Telecom de l'opérateur historique de télécommunications TP SA (investissement total à ce jour de plus de 7 Mds EUR).

Source : Service économique de l'Ambassade de France

Environnement des affaires et conseils pratiques

Les usages du pays

Horaires

La Pologne est à l'heure GMT+1, c'est-à-dire la même heure que la France. Le pays présente deux horaires dans l'année : l'heure d'hiver et l'heure d'été.

Les pratiques commerciales du pays

Règlementations de base – ou référentiel à consulter

Depuis la période de pré-adhésion de la Pologne à l'Union européenne et jusqu'à maintenant, la législation financière, commerciale et sociale polonaise a considérablement évolué et un important travail législatif a été effectué. En dix ans, la Pologne a ainsi revu l'intégralité de son cadre réglementaire sur l'ensemble des activités économiques.

Les textes, déjà simplifiés et modernisés dès le début de la période de transition, l'ont encore été dans la perspective de l'adhésion du pays à l'Union européenne, le droit polonais est aujourd'hui globalement harmonisé avec les règles communautaires.

Règles de communication lors des contacts professionnels et personnels

Il n'existe pas de différences culturelles majeures entre les deux pays qui se connaissent bien, et la pratique des affaires ne comporte pas beaucoup de spécificités. Tout au plus peut-on rappeler ici certaines caractéristiques.

La journée de travail commence généralement tôt en Pologne (8 heures ou plus tôt) et les Polonais préfèrent finir tôt. Fixer une réunion de travail après 17 heures peut donc parfois s'avérer difficile.

La langue polonaise n'est pas facilement assimilable pour toute personne non familiarisée avec les langues slaves. La majeure partie des hommes d'affaires polonais parle cependant l'anglais et la langue n'est donc pas un réel obstacle. L'allemand est également largement pratiqué dans les régions occidentales du pays. Le russe est connu des générations plus âgées mais n'est pas volontiers parlé. Le français a rang de quatrième langue enseignée dans le système scolaire public polonais.

Les titres universitaires et la place dans la hiérarchie de l'entreprise ou de l'organisme considéré ont de l'importance en Pologne et l'on s'adresse volontiers aux personnes en les mentionnant.

Pour approfondir avec UBIFRANCE

UBIFRANCE et les Missions Economiques vous proposent quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement international.

- **Gamme Conseil** : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes du réseau UBIFRANCE et les Missions Economiques.
- **Gamme Contact** : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de certaines d'actions de promotion à travers le monde.
- **Gamme Communication** : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.
- **Volontariat International en Entreprise (VIE)** : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international.

Retrouver le détail de nos produits sur : www.ubifrance.fr

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse de la Mission Economique-UBIFRANCE ou du Service Economique.

Clause de non-responsabilité

La Mission Economique-UBIFRANCE ou le Service Economique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication qui ne vise pas à délivrer des conseils personnalisés qui supposent l'étude et l'analyse de cas particuliers.



Auteur : Mission économique-UBIFRANCE de Varsovie

Adresse : ul. Piękna1, 00-477 Varsovie

Rédigée par : Baptiste MATIAS
Revue par : Iwona KUCZMA

Version originale du 4 décembre 2009

CE DOCUMENT NE PEUT ETRE REVENDU.